

Assistance technique en pharmacie

Secteur
de formation

19

Santé

En date du 5 novembre 2007, une correction a été apportée à la matrice en ce qui a trait à la durée inscrite pour les modules 2, 13, 14 et 15

Assistance technique en pharmacie

Secteur
de formation

19

Santé

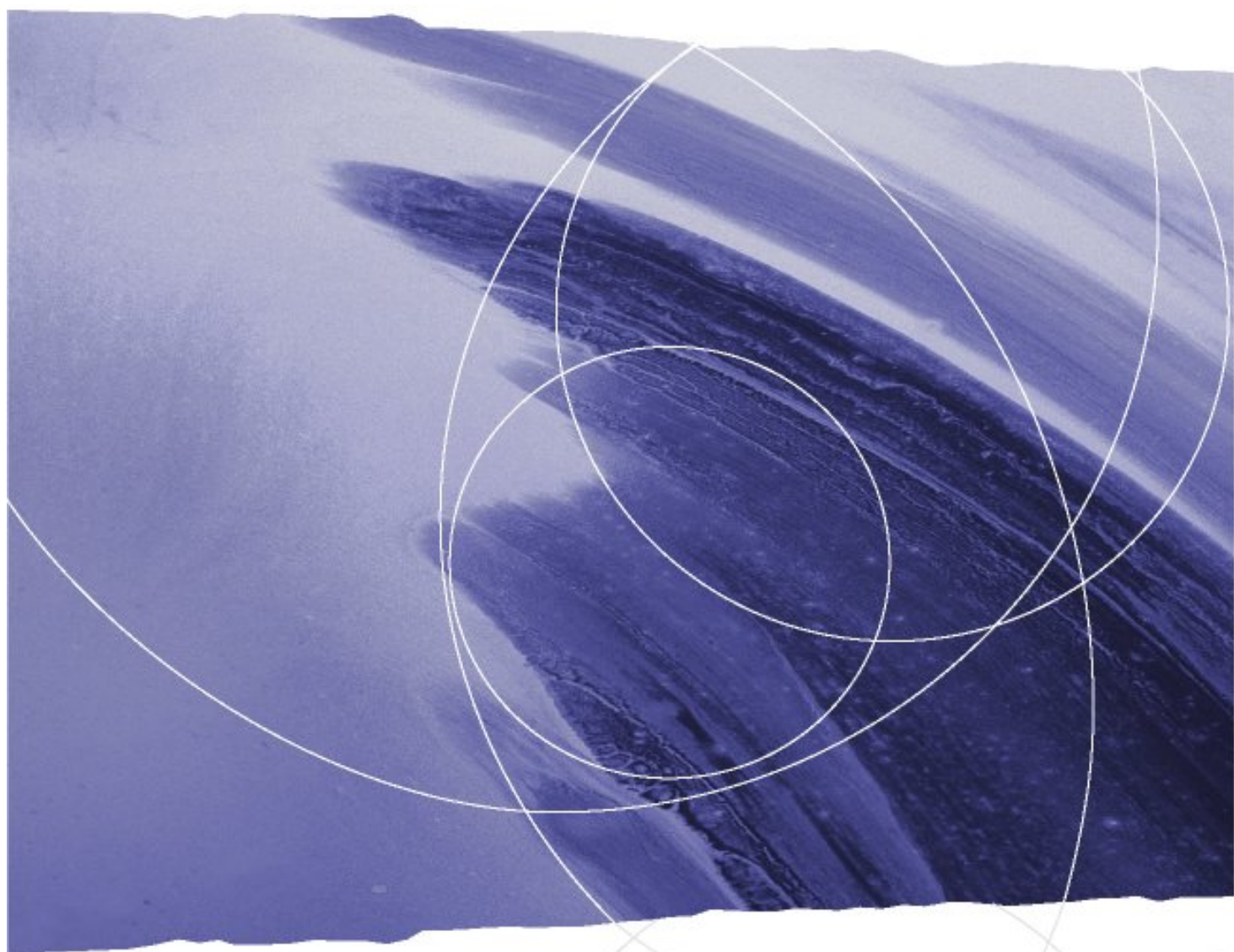
En date du 5 novembre 2007, une correction a été apportée à la matrice en ce qui a trait à la durée inscrite pour les modules 2, 13 14 et 15

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale de la formation
professionnelle et technique

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	COMPÉTENCES GÉNÉRALES			PROCESSUS																		
	Numéro de la compétence			Utiliser les fonctions de base d'un traitement de texte	Appliquer des notions sur les médicaments non parentéraux	Se conformer à la législation régissant la pratique du métier et aux règles de l'éthique professionnelle	Effectuer des calculs pharmaceutiques	Appliquer des principes et des techniques d'hygiène et d'asepsie	Utiliser des logiciels d'application pharmaceutique	Appliquer des notions sur les médicaments parentéraux	Communiquer en milieu de travail et travailler en équipe	Appliquer les mesures de prévention relatives à la santé et à la sécurité au travail	Planifier sa démarche de recherche d'un emploi	Prendre connaissance du travail à effectuer	Planifier le travail	Effectuer les tâches assignées	Répondre aux demandes ponctuelles	Faire vérifier son travail	Effectuer les inscriptions requises	Classer les documents utilisés	Nettoyer, désinfecter s'il y a lieu et ranger le matériel	
	Type d'objectif	Durée (h)																				
ASSISTANCE TECHNIQUE EN PHARMACIE																						
Numéro de la compétence				2	3	4	5	6	7	10	11	12	16									
Type d'objectif				C	C	S	C	C	C	C	S	S	S									
Durée (h)				75	90	30	60	30	60	60	30	15	15									
Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation	1	S	30			O					O						△					
Exécuter des préparations non stériles	8	C	30	O	●	●	●	●	O			O		△		▲		▲		△	▲	
Effectuer des tâches liées à l'exécution des ordonnances en pharmacie communautaire	9	C	120	●	●	●	●	●	●		O	O		△		▲		▲	▲	▲	▲	
Appliquer des techniques de service à la clientèle et de gestion des stocks	13	C	90	O	●	●		●		●	●	●		△		▲	▲		▲	▲	▲	
Effectuer des tâches liées à l'exécution des ordonnances en pharmacie d'établissement de santé	14	C	120	●	●	●	●	●	●	●	O	●		△	▲	▲		▲	▲	▲	▲	
Exécuter des préparations stériles	15	C	90	●		●	●	●	●	●	O	●		▲	△	▲		▲	▲	▲	▲	
Exécuter des tâches du métier en pharmacie de centre d'hébergement et de soins de longue durée	17	S	75	●	●	●	●	●	●	●	●	●	O	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	
Exécuter des tâches du métier en pharmacie communautaire	18	S	105	●	●	●	●	●	●		●	●	O	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	
Exécuter des tâches du métier en pharmacie de centre hospitalier	19	S	105	●	●	●	●	●	●	●	●	●	O	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	



Éducation,
Loisir et Sport
Québec 